

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 NOVEMBRE 2015 À 18 :30 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 23 novembre 2015 à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance extraordinaire à 18 h 30 heures.

Madame la mairesse Nathalie Bresse déclare la séance extraordinaire ouverte.

Tous les membres du conseil sont présents et ils renoncent à l'avis de convocation.

2015-11-207 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Contrat de réhabilitation d'un ponceau - chemin Galipeau
3. Période de questions sur les points à l'ordre du jour seulement
4. Levée de la séance extraordinaire

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2015-11-208 2. TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN PONCEAU - CHEMIN GALIPEAU :

ATTENDU QUE nous avons déposé un appel d'offres sur invitation écrite à quatre entrepreneurs;

ATTENDU QUE le 16 novembre 2015 à 11 h, nous avons ouvert les quatre soumissions :

Eurovia Québec Construction :	86,800.16 \$ taxes incluses
Sintra Inc. :	96,501.43 \$ taxes incluses
Germain Lapalme et Fils Inc. :	91,214.05 \$ taxes incluses
Excavation M.Toulouse :	N'a pas déposé de soumission

ATTENDU QUE Eurovia Québec Construction a révisé son prix à la baisse de 10 000.00 \$ avant taxes avec des modifications dans la réalisation des travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner accepte la plus basse soumission soit celle de Eurovia Québec Construction et aussi selon les modifications dans les travaux au montant de 75, 302.60 \$ taxes incluses, considérant qu'elle est conforme au devis et selon la recommandation de l'ingénieur monsieur Patrice Leroux de Environnement XM Coop.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PÉRIODE DE QUESTIONS
Aucune.

2015-11-209 4. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 18 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE

